



N° 043 -2022/UAC/SG/SA

CIRCULAIRE

Le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi porte à l'attention de la communauté universitaire qu'il lui est revenu que depuis quelques semaines, des tentatives d'atteinte à la sécurité menacent la paix et la quiétude sur le campus d'Abomey-Calavi.

Pour démasquer et décourager les commanditaires et responsables de ces tentatives de trouble, le Recteur informe les apprenants en cours du jour comme du soir, le personnel administratif, technique et de service, le personnel enseignant et tous les autres usagers du campus universitaire d'Abomey-Calavi que, pour compter du **lundi 17 janvier 2022 et, à partir de 19 heures**, ils seront soumis à des contrôles d'identité et à des fouilles légères nécessaires au maintien de l'ordre et de la sécurité.

Tous les usagers sont donc invités à :

1. porter sur eux tout document pouvant permettre d'établir leur identité ou de justifier leur présence sur le campus **au-delà de 19 heures** : badge professionnel, carte d'étudiant, carte nationale d'identité et fiche d'inscription, etc. ;
2. se prêter aux fouilles inopinées notamment des véhicules à quatre roues.

Le Recteur compte sur la collaboration de chacun et de tous pour le maintien de l'ordre et de la sécurité sur le campus d'Abomey-Calavi.



Professeur Félicien AVLESSI